Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 66 (1927)

Heft: 22

Artikel: Lo vilhio marelhi

Autor: Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221070

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité : Gust. AMACKER Palud, 3 — LAUSANNE ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE PRELUDE

EST donc demain, dimanche, proclamation de la Fête des Vignerons. Ce n'est pas la Fête, mais c'en est un pittoresque et gracieux avant-goût. Ce jour-là, Vevey est en liesse; tous les visages sourient aux visiteurs très nombreux qu'attire cette tra-

Nos journaux ont publié, il y a quelques jours, le programme de cette cérémonie. Le cortège, dans lequel figureront, en costumes de la fête, un groupe de conseillers et d'arrière-conseillers de la noble Abbaye, l'Instrumentale de Lutry, corps de musique officiel, si nous ne aisons erreur, un détachement de Cent-Suisse, hallebarde sur l'épaule, le hoqueton, enfin, m groupe de gracieux vendangeurs et vendangeuses parcourra, l'après-midi, les principales artères de la ville et de la Tour-de-Peilz. Il y aura arrêt sur les places et dans les carrefours, où, après un roulement de tambour, pour imposer silence à la foule empressée, lecture sera donnée de la proclamation.

La tournée terminée, rendez-vous des participants au cortège dans les beaux jardins du Casino du Rivage, où une collation « méritée », suivant l'expression courante, leur sera servie.

suivant l'expression courante, leur sera servie. Il nous souvient qu'à la célébration de la proclamation de la Fête de 1889, le notaire Currat, de Bulle, qui avait été engagé pour chanter, à la Fête, de sa puissante voix de ténor et en ostune d'armailli, le « Ranz des vaches », était résent.

Lorsque le cortège fut arrivé au terme de son ifinéraire, une collation fut aussi servie à ses participants, mais dans la cour du vieux Colège, moins riante, certes, que les ombrages et les pelouses fleuries de la promenade du Rivage, mais plus pittoresque. Les gosiers désaltérés, et savourés les sandwiches et les fumantes salées, la joie était très grande. Les Veveysans et ceux de la Tour ne sont plus maîtres d'euxmêmes, quand il s'agit de la Fête des Vignerons. On chanta des chœurs patriotiques, des chœurs de la Fête de 1865, dont Grast avait écrit la partition, des chœurs aussi de la Fête à l'étude, qui avait pour compositeur Hugo de Senger.

Le ténor Currat, après s'être fait un peu prier, noblesse oblige, voulut bien chanter le « Ranz des Vaches » dont les fiers accents faisaient vibrer les vieux murs du vénérable collège. Des bravos, des acclamations, des applaudissements de mains répondirent au brillant chanteur, dont son compatriote Castella perpétue les justes succès

Demain donc, s'il fait beau temps — espérons-le — la cérémonie de la proclamation de la Fête de 1927 sera l'impressionnant prélude de celle-ci. Il y aura foule à Vevey; on y accourra sûrement de tous les points du canton. Et ceux qui auront vu la proclamation vou-dront sûrement voir la Fête, si Dieu leur prête vie.

J. M.

Stratagème féminin. — Je me demande comment vous obtenez si facilement de l'argent de votre mari. — Oh! c'est bien simple. Je fais venir maman. Et au bout de quelques jours je dis à Robert que je veux la reconduire chez elle. Aussitôt il s'offre spontanément à m'avancer les fonds nécessaires.



LO VILHIO MARELHI

'E pardieu pas on metî quemet clli qu'on lâi dit traitement fixe que cllique d'einterriao et de croque-moo, omète dein lè petite coumoune. Lâi a rido de casuet. On iâdzo, faut einterra justo âo momeint dâi fein, bin soveint quand foudrai pouâi reduire, que l'einludze et que lâi a onna châ derrai lo bou. Dâi z'autro iâdzo l'è quand lo bllia l'è sèyi. Ao bin âi veneindze quand foudrai alla breintare. Et pu, eintre fein et messon qu'on araî quie lesî et que faraî bon crosa, ein a pas pi ion que sondze à pèta la groûla. L'è su : tî lè mâidzo l'ant prâi lâo condzi.

— Vo dio que l'è moo tsîsant adî mau, desâi lo vîlhio Tiu d'ani, quemet on lâi baillive po nom sobriquiet. Crâio adî que l'è po fére einradzî. D'ailleu s'on laisseve fére lè dzein, no z'autro, lè marelhî, on porrâi pi crèvâ de fam.

z'autro, lè marelhî, on porrâi pî crèvâ de fam. Clli Tiu d'ani que vo dio ètâi marelhî du dèvant lo Sonderbon, que crãio. Lâi ètâi vegnái dâi brelâre, principalameint po cein que vo conto que lè moo arrevant pè rebetâie, pè fornâ, na pas à dâi termo justo. Sè desâi adan :

— Ein é zu dou sta senanna! Sant dein lo casse orâ de mè fére atteindre onn' èdzevattâie de teimps sein que l'ein ausse. Quin gouvernemeint, on a tot parâi! L'è dza po cein que ié votâ nâ l'autr'hi po lè tenotmobile. Mâ voliant pas compreindre, noûtrè prècaut! Clli casuet mè cheint mau

L'è qu'assebin, quand l'avâi sa rebetâie d'einterra et que l'avâi teri quauque batse et mimameint daotrai z'étiu naovo, bèvessai quauque quartette dè pllie... et pu, apri sè faillai serra lo veintro.

On coup que trovâve que lâi avâi grand teimps que l'avâi nion einterrâ et quel'avâi son loyîdzo à payî — quieinze franc per mâi po son cazâ, on bocon de courti et de plliantâdzo, on ètrabllio à techivra — ie desâi :

— Quieinze franc! trâi moo! iô mè faut-te lè preindre? Djan à Marc l'è oncora bon po onna senanna âo duve; la Caton va pe mau por mé, du que l'a reprâi lo medzi. Min d'autro malâdo. Pu pas vivre. Mè foudrâi trâi moo. Einfin... à la garda!

Marc à Louis.

LE RIRE

L peut bien y avoir une quinzaine d'années que j'assistais chez mes amis les Genevois à une représentation de gala donnée par la troupe d'un cirque dont le nom n'échappe. L'entreprise était certainement d'une envergure fort respectable, car ce soir-là, tout Genève se pressait à l'entrée de l'immense tente dressée sur la place de Plainpalais. Au fauteuil du premier rang, de jeunes élégants venaient respectueusement, avant de prendre place, baiser avec grâce et un sourire galant les mains diaphanes que leur tendaient, pleines de bienveil-

lance, les dames de Saussure, Rillet, de la Rive, de Candolle, Favre de la Grange, Boissonnas, et autres représentantes des vieilles familles genevoises qui étaient accourues admirer les prouesses des écuyers et des écuyères. Derrière les fauteuils, l'enceinte disposée en amphithéâtre regorgeait de monde. Des vieux, des jeunes, des hommes, des femmes, des gens en toilette, des ouvriers en habit de travail, s'y trouvaient réunis pêle-mêle.

Pendant deux heures sonnées, ce ne fut que haute école, acrobatie, prestidigitation, travail savant des chevaux, des bêtes fauves et autres animaux merveilleusement dressés. Les clowns, pareils à la mouche du coche de ce bon La Fontaine, étaient partout à l'œuvre, paraissant stimuler le rythme de la représentation, alors qu'ils ne faisaient que l'entraver. A 10 heures très précises, Ernest, le plus désopilant des paillasses, fit son entrée. Vêtu en arlequin et coiffé d'un chapeau pointu, il était affublé d'un nez rouge retroussé agressivement, de joues rebondies pleines de bonhomie et balançait au bas du dos un derrière, ne vous en déplaise, d'une grosseur démesurée. On aurait dit un homme vissé à un ballon aux multiples couleurs. Cette entrée faite avec gravité mit toute la salle en gaîté. Les gaudrioles qu'il raconta, les danses légères auxquelles il s'astreignit sur la pointe de ses petits pieds, émerveillèrent d'autant plus que ce petit corps qui se démenait sur les tréteaux, était ridiculement burlesque avec ce nez recourbé au milieu de la figure et ce ballon colorié à l'arrière-train. Après un formidable saut dans les airs, Ernest ou l'homme en caoutchouc, ainsi que le baptisèrent instantanément les badins, retomba sur son derrière. Il s'ensuivit une détonation pareille à un coup de canon, après quoi nous vîmes surgir, dans un nuage de fumée, notre clown considérablement aminci et dont le ballon, fendu de haut en bas, laissait échapper un bout de chemise blanche. La situation était si comique que tout le monde partit d'un éclat de rire qui se répercuta à tel point qu'il en devint presque inextinguible, je m'en vais vous dire pourquoi. A peu de distance de ma place, se trouvait assis un jeune couple paraissant se trouver à la première station de son voyage de noce : Lui, en était aux petits soins envers sa belle, et elle, rayonnait de se sentir si parfaitement choyée. Et voilà que, à l'ouïe du bruit du pétard et devant l'air bêtement penaud du paillasse tout contrit d'avoir perdu son derrière, cette jeune dame qui venaît, m'a-t-on dit, de Gimel, se mit à rire et à rire d'un rire fou, ininterrompu et toujours plus bruyant. Les voisins, gagnés par l'exemple, déclenchèrent eux aussi leurs mâchoires grandes et petites, puis de proche en proche la moitié du cirque fut bientôt contaminée. Lorsque Ernest, inconsolable de la perte de ce qui avait fait sa belle prestance, voulut se hisser au-dessus des misères terrestres en cherchant à grimper au haut d'un mât de cocagne, les rires redoublèrent en voyant trois autres clowns attraper à l'improviste le bout d'étoffe émergeant de ses pantalons et, avec une mimique aux effets irrésistibles, le déployer de telle façon qu'ils soutirèrent des profondeurs drapées d'Ernest une chemise longue d'au moins 6 à 7 mètres. L'un en inspecta